
MESURES D'INTERVENTION CONCERNANT LES DIFFÉRENTES COLLECTES

Marieville, le 17 mars 2020 – La MRC de Rouville tient à faire le point sur les répercussions possibles de la COVID-19 sur les services de collecte offerts à vos citoyens. Comme vous le savez, la situation actuelle est sans précédent et évolue très rapidement; il est donc difficile d'en évaluer les conséquences, et ce, même à très court terme. À cet effet, nous sommes dépendants du collecteur, tant pour le transport que pour le traitement de la matière.

À ce jour, tous les efforts sont déployés afin de maintenir un service de collecte efficace, respectant le calendrier établi. Il se pourrait toutefois, pour diverses raisons (employés en quarantaine, absences non justifiées, mesures d'hygiène plus étoffées, etc.) que des retards soient engendrés. Si tel est le cas, voici comment nous procéderons :

- Envoi d'un courriel d'information à l'ensemble des municipalités du territoire informant de la situation (visuel fourni pour votre site Internet ou les médias sociaux).
- Diffusion de l'information sur la page dédiée au COVID-19 du site internet de la MRC au www.mrcrouville.qc.ca ainsi que sur notre page Facebook (www.facebook.com/sdemrcderouville).
- En cas d'arrêt temporaire de service, nous ferions la même procédure, en plus de faire un envoi officiel sur le système d'alerte automatisé SOMUM.

Pour tout retard dans une collecte, les citoyens seront invités à laisser leur bac au chemin pour une période supplémentaire de 24 h. Si après ce délai, le service n'a pas été rendu, les citoyens peuvent communiquer avec la MRC pour préciser la situation (oubli, retard, etc.); nous pourrions alors évaluer la problématique et mieux intervenir.

Merci de votre collaboration.

Le service des communications
MRC de Rouville
450-460-2127
gdesautels@mrcrouville.qc.ca
pchenel@mrcrouville.qc.ca